



Un nouveau projet pour l'ICOSI en BULGARIE : « Mise en réseau d'acteurs de la société civile européenne autour des thématiques du développement durable »

Dans le cadre de son appel à projet « L'Europe en plus large, 2009 », la Fondation de France vient d'accorder son soutien à l'ICOSI pour la réalisation d'un nouveau programme de coopération en partenariat avec le Conseil économique et social de la République de Bulgarie. Sont également associés à ce projet : le Centre bulgare d'information et d'éducation sur l'environnement, la Confédération syndicale bulgare Podkrepa et le Think Tank européen Pour la Solidarité.

Jusqu'à une période récente, les autorités publiques et les entreprises en Bulgarie n'ont pas considéré cette question comme primordiale. Le développement durable devient cependant un véritable sujet de préoccupation pour les citoyens bulgares, une problématique à la fois économique, sociale et environnementale largement débattue en Europe. La sensibilisation de l'opinion publique aux questions de protection de l'environnement s'accroît peu à peu, mais le pays oscille entre incertitudes et contradictions dans les décisions prises en matière de développement durable et dans leur mise en œuvre.

Tous les acteurs de la société civile bulgare ont et auront donc un rôle capital à jouer pour la connaissance, la promotion et la diffusion des valeurs du développement durable en Bulgarie.

Le projet propose ainsi de valoriser les bonnes pratiques entre acteurs de la société civile bulgare et européenne. **L'objectif est de diffuser et d'encourager les expériences, d'engager une dynamique d'implication dans des actions concrètes et d'impulser des modifications législatives favorisant le développement durable.**

Le CES bulgare entend aussi tirer profit de ce programme pour initier des travaux spécifiques afin de proposer aux pouvoirs publics des évolutions législatives et réglementaires, comme cela avait été réalisé avec succès lors de notre précédent projet financé par la Fondation de France en Bulgarie. Il s'agissait d'appuyer nos partenaires à formuler des propositions au patronat et au gouvernement bulgares pour réformer les cadres législatifs du pays.

Au-delà, il s'agira principalement de créer une dynamique nouvelle de synergie européenne en matière de développement durable pour faire face aux enjeux, mais aussi pour apporter une réponse aux évolutions mises en place.

Le présent projet s'inscrit donc également dans cette optique de soutien et de renforcement des liens de la société civile européenne, dans un esprit de promotion d'une justice sociale pour tous, conformément aux valeurs du développement durable.





L'ICOSI prend part au projet européen de la GFE-CGC : « Plate-forme de l'encadrement pour un réseau des Comités d'Entreprise Européens »

Dans le cadre de ses activités européennes, la CFE-CGC est porteuse d'un projet visant à développer la participation des travailleurs dans les entreprises de dimension communautaire. L'ICOSI s'est engagé en tant que partenaire de ce projet.

Il s'inscrit dans le contexte de la transposition de la nouvelle directive « Comités d'entreprise européen », qui renforce les droits à l'information et à la consultation des salariés d'entreprises transnationales et est éligible à un cofinancement de la Commission Européenne.

Pour ce faire, le projet poursuit deux objectifs principaux :

✳ **Renforcer et concrétiser le rôle d'appui des partenaires sociaux** dans l'exercice des droits à l'information et à la consultation des travailleurs dans les entreprises d'envergure communautaire ;

✳ **Favoriser la création de nouveaux comités d'entreprise européens** et améliorer les procédures existantes d'information et de consultation transnationales dans les entreprises de dimension communautaire.

Le projet se déroulera sur une durée d'un an (novembre 2009 - novembre 2010) et s'articule autour de trois axes forts :

✳ **Consultation des acteurs** : Un questionnaire sera élaboré par un groupe de travail ad hoc et diffusé vers les parties

prenantes de la création et de la vie des CEE, fédérations européennes sectorielles, représentants des travailleurs et directions d'entreprises de dimension européenne.

✳ **Organisation d'un séminaire, lieu de rencontre et de débat** : Les résultats et conclusions tirés de l'exploitation des questionnaires seront présentés et discutés lors de cet événement.

✳ **Création d'outils pratiques** : Sur la base des résultats des phases de consultation et de débat, des outils pratiques seront élaborés par un deuxième groupe de travail. Ces outils ont vocation à aider les représentants des travailleurs dans le cadre de la création puis du fonctionnement des CEE.

Compte-tenu des projets mis en œuvre par l'ICOSI sur ce thème ces dernières années, il sera très intéressant d'échanger nos expériences sur la participation des travailleurs dans les entreprises de dimension communautaire.

L'Institut sera représenté au comité de pilotage et aux différents groupes de travail par François YENCE, Administrateur délégué de l'ICOSI et Président de Mutlog.

A noter que la CFE-CGC est adhérente et apporte son expertise à l'ICOSI dans de nombreux programmes de coopération depuis 2001.



Année européenne 2010 : Construire ensemble une société solidaire, l'utopie deviendra-t-elle réalité ?

L'Union européenne organise chaque année une campagne de sensibilisation sur un sujet de société en faveur duquel elle mène des actions. 2010 sera l'Année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La pauvreté représente un défi majeur pour l'Union et pour les Etats membres. Malgré des systèmes de protection sociale parmi les plus développés au monde, 78 millions de citoyens vivent sous le seuil de pauvreté en Europe, soit 16 % de la population. Et même l'emploi ne permet pas toujours de s'en sortir puisque 8 % des européens sont des travailleurs pauvres.

Qui plus est, 73 % des européens considèrent que la pauvreté est un problème répandu dans leur pays qui nécessite une action urgente de la part du gouvernement. Les principales causes socio-économiques mises en évidence par les citoyens eux-mêmes sont le manque d'emplois, des salaires et des niveaux d'allocations sociales et notamment de retraite insuffisants et le coût élevé du logement.

Face à cette situation et dans le cadre de l'Année européenne 2010, la Belgique se trouve à plus d'un titre en situation stratégique pour transformer l'essai en posant des jalons en faveur du renforcement du rôle de l'Union européenne en matière de politiques sociales et pour que l'opinion publique, la

presse et l'ensemble des décideurs prennent conscience que la lutte contre la pauvreté est fondamentale pour assurer l'avenir de nos sociétés. La pauvreté représente, en effet, un déni des droits fondamentaux des personnes qui en sont touchées et, qu'il s'agisse de la violence urbaine, de l'obésité, de la drogue ou de l'égalité entre hommes et femmes, nombre de problèmes de société sont en étroite relation avec elle.

La Belgique est clairement, au sein des Etats membres, parmi les plus ardents défenseurs de l'Europe sociale. Dans le cadre de l'Année 2010 et de sa présidence de l'Union européenne au second semestre 2010, elle souhaite aboutir à des engagements politiques ambitieux de la part de l'Union européenne.

Ceci d'autant plus que, la Stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi adoptée en 2000 et qui s'est soldée par un échec relatif devra être renégociée en 2010 pour une période de dix ans, dans un contexte de crise. Ce sera l'occasion ou jamais pour la Présidence belge de faire passer le message politique selon lequel la protection sociale et l'inclusion sociale doivent impérativement se situer dans l'agenda européen au même niveau de priorité que la croissance économique et la protection de l'environnement, en vue de parvenir à un modèle économique durable pour l'Europe.

.../...

Compte-tenu de leur rôle et des actions concrètes qu'elles mettent en place depuis des années avec succès pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les organisations de l'économie sociale ont clairement une place prépondérante à jouer au cours de cette année.

Leur voix se doit d'autant plus d'être entendue que le contexte de crise actuelle souligne l'intérêt de leur spécificité pour répondre aux défis sociaux et écologiques actuels de la société européenne alors que, dans le même temps, la transposition prochaine de la Directive Services risque d'avoir un impact non négligeable sur l'organisation du secteur.

Le risque, en effet, des Années européennes est d'une part, l'indifférence du grand public et d'autre part, l'absence de résultats politiques concrets derrière la vitrine européenne lisse et politiquement correcte.

C'est pourquoi, le Think Tank européen *Pour la Solidarité* se mobilise pour que cette Année européenne 2010 (<http://2010againstopoverty.eu>) représente enfin un véritable levier vers une société plus solidaire.

Impliqué dans l'accompagnement de cette année décisive auprès de la Présidence belge de l'Union et de la Commission européenne, il se met également au service des acteurs de l'économie sociale pour contribuer à construire, diffuser et soutenir les revendications en faveur d'une Europe plus sociale et se veut également une courroie de transmission entre le monde associatif et les décideurs politiques.

***Denis STOKKINK et Lydie GAUDIER,
Président et Coordinatrice des projets
Affaires sociales du Think Tank européen
Pour la Solidarité.***

Information :

Think Tank européen *Pour la Solidarité*

Denis STOKKINK, Président

Rue Coenraets 66, B - 1060 Bruxelles

Tél : +32 2 535 06 69

Fax : +32 2 539 13 04

E-mail : denis.stokkink@pourlasolidarite.eu

Site web : www.pourlasolidarite.eu



Fiche-Information

N°02 - Janvier 2010



Prix OCIRP « Acteurs Économiques & Handicap » Lancement de la 3^{ème} édition : nouvel appel à projets

Le prix « Acteurs Économiques & Handicap », créé en 2008 par l'OCIRP, Union d'institutions de prévoyance, a pour ambition de faire connaître et de valoriser les actions réalisées par les acteurs privés, publics ou ceux de l'économie sociale, au bénéfice des personnes handicapées dans la société.

La nouvelle édition du Prix récompensera tout type de projet portant sur l'emploi et l'accessibilité, mais aussi et surtout sur l'accès à la culture, au sport ou aux loisirs.

Un Prix pour encourager les bonnes pratiques des « exemples à suivre » :

Selon Jean-Manuel KUPIEC, Directeur général adjoint de l'OCIRP « *les entreprises qui ont développé de véritables politiques d'intégration et de maintien dans l'emploi sont les plus innovantes, car elles permettent de valoriser personnes handicapées et personnes valides au sein même de l'entreprise* ». Ces établissements ou organismes démontrent leur engagement concret au quotidien, qui dépasse la simple obligation légale d'employer. D'ailleurs, de nombreux dossiers reçus dans le cadre du Prix visent aussi à faciliter l'accès à d'autres centres d'intérêt tels que la culture, le sport ou les loisirs... « *Faire savoir et faire connaître les actions exemplaires menées par l'ensemble des acteurs économiques, contribuent chaque jour un peu plus à favoriser des initiatives positives et à construire une plus grande cohésion sociale* », souligne Jean-Manuel KUPIEC.

Innovation et réussite au rendez-vous :

Agir en faveur des personnes handicapées devient ainsi une réelle source d'innovation et de progrès, et c'est cela que souhaitent valoriser l'OCIRP et ses partenaires au travers du prix « Acteurs Économiques & Handicap ».

Et un prix supplémentaire pour 2010 :

On compte aujourd'hui seulement 2,8 % de travailleurs handicapés dans le secteur privé et environ 4,4 % dans le public. Ces chiffres illustrent les efforts qu'il reste à fournir en matière d'éducation et de formation.

Dans le cadre de cette troisième édition du Prix, un trophée supplémentaire sera dédié à cette thématique. Car il est indispensable de valoriser les initiatives visant à améliorer le niveau de qualification des personnes en situation de handicap. La formation d'aujourd'hui, c'est un emploi pour demain.

La date limite de remise des dossiers de candidature à l'OCIRP est fixée au 25 avril 2010. Vous pouvez télécharger le dossier de participation sur le site web dédié : www.exempleasivre.com

Information :

OCIRP

**Florence SORIN-GOMEZ, Chef projet
Handicap**

10 rue Cambacérès - 75008 Paris

Tél : 01 44 56 22 56 - Fax : 01 49 24 06 27

Site web : www.exempleasivre.fr



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org

Communiqué de Presse : Publication du 1^{er} Atlas national et régional de l'économie sociale et solidaire

L'Observatoire national de l'économie sociale et solidaire mis en place en 2008 par le CNCRES (Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire) publie, en partenariat avec l'ARF et la Caisse des Dépôts, **une étude cartographique complète de l'économie sociale et solidaire en France et en régions.**

Ce travail s'appuie sur l'expertise régionale apportée par les 26 Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire.

L'Atlas offre une analyse détaillée :

- Poids de l'économie sociale et solidaire dans 13 secteurs d'activités
L'économie sociale et solidaire a un rôle majeur notamment dans le domaine du social où elle représente 2/3 des emplois, dans les activités financières (1/3 des emplois), dans le sport (25%), la culture (20%) et l'éducation (20%).

- Importance de l'économie sociale et solidaire dans les économies régionales, tant sur le plan des effectifs, des rémunérations que des entreprises.

Un focus particulier sur chaque région illustre les spécificités territoriales.

Réalisé avec les données INSEE-CLAP-DADS 2006 et grâce au soutien de l'Association des Régions de France (ARF), la Caisse des Dépôts, Chorum, la DIISES, le Crédit coopératif et la Macif, l'Atlas est disponible auprès du CNCRES et a vocation à constituer un outil d'aide à la décision tant pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire que pour les pouvoirs publics.

En écho au « Mois de l'économie sociale et solidaire » qui s'est tenu dans toutes les régions et DOM de France en novembre 2009, il permet enfin de pointer l'importance de ce secteur où l'on « entreprend ensemble autrement ».

Cet Atlas est aussi téléchargeable en ligne : www.lemois-ess.org

Contacts :

Contact CNCRES :

Elisa BRALEY, Tél : 01 40 43 33 17

Contact ARF :

Anne WINTREBERT, Tél : 01 45 55 92 09

Contact Caisse des Dépôts :

Dominique PICARD, Tél : 01 58 50 72 99



Communiqué de Presse : « Lancement d'EQUISOL : Société de capital-investissement de l'économie sociale et solidaire en Ile-de-France »

Nouveau dispositif d'investissement dédié aux entreprises franciliennes du secteur de l'économie sociale et solidaire, EQUISOL est désormais pleinement opérationnel.

EQUISOL propose d'investir dans les entreprises franciliennes de l'économie sociale et solidaire en fonds propres afin, principalement, d'accompagner leur développement et leur transmission.

Doté de plus de 3,7 millions d'euros par le Conseil régional d'Ile-de-France et huit investisseurs institutionnels ou privés, EQUISOL interviendra sur des montants de 10 000 euros à 100 000 euros à un horizon de sept ans.

EQUISOL s'inscrit résolument au cœur de l'économie sociale et solidaire en ayant adopté un statut de société anonyme coopérative qui permet aux réseaux des entreprises de l'économie sociale et solidaire d'occuper une place à part entière dans ses instances.

Les associés fondateurs d'EQUISOL sont : Conseil Régional d'Ile-de-France, Crédit Coopératif, Casden Banque Populaire, Perspectives & Participations, Macif, Chorum, Sifa, CM-CIC Asset Management, Natixis Asset Management, l'Union Nationale des Entreprises Adaptées (UNEA), le Comité National des

Entreprises d'Insertion (CNEI) et l'Union Régionale des SCOP d'Ile-de-France (URSCOP).

Présidé par Jean-Claude DETILLEUX, Vice-président délégué du Crédit Coopératif, Francine BAVAY, vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France, chargée du Développement social, de l'Economie sociale et solidaire, de la Santé et du Handicap étant vice-présidente, EQUISOL a confié à ESFIN GESTION, société de gestion agréée par l'AMF, la mission de rechercher les opportunités d'investissements.

Janvier 2010

Information :

Contact presse (Groupe Crédit Coopératif) :

Claude SEVAISTRE

Tél : 01 47 24 89 71

E-mail : claude.sevaistre@credit-cooperatif.coop

EQUISOL

Société Anonyme Coopérative à capital variable

c/o ESFIN GESTION

La Défense 5 - Immeuble Lafayette
2, place des Vosges - 92400 Courbevoie



Petit-déjeuner de l'AFERP :
**« Les incidences de la loi du 20 août 2008 portant rénovation de la
démocratie sociale : les élections professionnelles »**
Mardi 19 janvier 2010, Paris

Le premier Petit-déjeuner de l'année 2010 organisé par l'AFERP (Association Française d'Étude des Relations Professionnelles) se déroulera le mardi 19 janvier 2010 sur le thème « Les incidences de la loi du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale : les élections professionnelles ».

La loi du 20 août dans son volet portant rénovation de la démocratie sociale comporte en première partie « les élections professionnelles ».

La nouvelle démocratie sociale a été conçue essentiellement comme une démocratie élective et parmi les critères nouveaux de représentativité, celui de l'audience est primordial. Il est donc assez logique que le premier thème qui sera abordé concerne ces élections.

Tant l'organisation des élections, la négociation du protocole d'accord préélectoral, que la très délicate question des effectifs, de l'électorat et de l'éligibilité, feront l'objet d'interventions.

La présentation générale des travaux, de la loi du 20 août 2008 et des thèmes à traiter sera réalisée par Jean-Michel OLIVIER, Professeur à l'Université Panthéon-Assas et Président de l'AFERP.

Par la suite, différents spécialistes interviendront : Emeric JEANSEN et Yannick PAGNERRE, Maitres de Conférences, Université Panthéon-Assas et

Charles-Louis MOLGO, Chef du Bureau des relations collectives du travail, Direction Générale du Travail du Ministère du Travail et des Relations sociales.

Cet exposé, sur un sujet d'une actualité constante, devrait par la suite susciter un large débat avec les participants.

Cette rencontre se tiendra :
de 8h15 à 10h45,
en Sorbonne,
Salle des Commissions (2^{ème} étage)
46, rue Saint Jacques - 75005 Paris

Vous pouvez également d'ores et déjà noter que le rendez-vous suivant se déroulera le mardi 16 février 2010 sur le thème : « La rupture conventionnelle de contrat de travail ».

Information / inscription :

AFERP
Bernard MOURGUES, Coordinateur
Université Paris 2 - Assas
92, rue d'Assas - 75006 Paris
Tél / Fax : 01 42 37 22 89
E-mail : bernard.mourgues1@sfr.fr
Site web : www.aferp.org

Colloque Europe et Société : « Impact de la directive information-consultation sur le dialogue social dans les États membres : résultats et perspectives »

27 et 28 janvier 2010 - Maison de l'Europe, Paris

Europe et Société développe depuis plusieurs années une réflexion sur le rôle, la place et l'importance du dialogue social européen dans ses différentes dimensions et tout particulièrement les diverses formes d'implication des différents acteurs dans la vie économique et sociale européenne.

Dans ce cadre, la directive 2002/14/CE du 11 mars 2002 établissant un cadre général relatif à l'information et la consultation des travailleurs dans la Communauté européenne doit être considérée comme une avancée importante du dialogue social au sein de l'Union. Certes, d'autres décisions avaient été prises précédemment mais malgré ces différentes initiatives, l'approche de l'Union restait parcellaire et ne concernait pas l'ensemble des travailleurs.

Plus de sept ans après la publication de la directive et quatre ans après la date limite de sa transposition, où en est-on de son application ?

En prenant appui sur la Communication de la Commission du 17 mars 2008, on ne peut que constater que la transposition de la directive a connu des lenteurs, qu'elle a fait émerger certains problèmes, notamment d'interprétation des notions d'information et de consultation. De plus, la mise en œuvre de la directive laisse apparaître des disparités selon les États

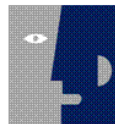
membres et donc une relative hétérogénéité dans son application. Cependant, malgré les difficultés rencontrées, la directive a un réel impact sur la nature du dialogue social dans les différents pays, y compris dans ceux ayant déjà une longue pratique du dialogue social.

L'objectif du colloque est donc de révéler et de mettre en évidence les transformations qui sont opérées lors de la mise en œuvre de la directive, tant dans l'approche sociale des États que dans les pratiques de dialogue des partenaires sociaux aux différents niveaux.

Le colloque des 27 et 28 janvier 2010 s'adresse tout particulièrement aux responsables d'organisations patronales et syndicales européennes, nationales et d'entreprises, aux dirigeants des administrations d'États et à toutes les personnes intéressées par le développement du dialogue social dans l'Union européenne.

Information / inscription :

Europe et Société
29 rue Cardinet - 75017 Paris
Tél : 01 55 65 19 19 - Fax : 01 47 63 08 83
Email : europetsociete@wanadoo.fr
Site web : www.europetsociete.com



Petit-déjeuner de présentation de l'ouvrage de RDS : « Osez le dialogue social dans l'entreprise » Par Jean-Paul GUILLOT et Carmen RUBIA Jeudi 28 janvier 2010 - Maison de l'Europe, Paris

Qui a dit que le dialogue social était bloqué en France ? Tous les jours, dans des entreprises, même en temps de crise, dirigeants et syndicalistes discutent, négocient et trouvent des solutions nouvelles alliant performance globale de l'entreprise et prise en compte des attentes des salariés.

Comment formaliser le dialogue social dans une PME en croissance ? Comment mettre en œuvre l'accès des personnes handicapées à l'emploi ? Comment anticiper les besoins de formation des salariés pour sécuriser leurs parcours professionnels et développer l'entreprise ? Comment concilier droit des saisonniers et qualité du service touristique ?

En neuf cas d'entreprises de tailles et de secteurs variés, cet ouvrage de Réalités du Dialogue Social publié aux éditions de l'Atelier donne la preuve par l'exemple que le dialogue social est bénéfique pour les salariés comme pour la performance durable des entreprises.

La parole y est donnée à des dirigeants et syndicalistes qui racontent sans fard les réalités de leur dialogue social.

Les auteurs :

Jean-Paul GUILLOT est docteur d'Etat es sciences économiques. Créateur, Dirigeant et Administrateur d'entreprises,

il est Président de Réalités du Dialogue Social (RDS), depuis 2005.

Carmen RUBIA est diplômée du Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes. Directrice adjointe des relations extérieures du Groupe Aprionis, elle est responsable du groupe de communication de RDS.

L'association Réalités du Dialogue Social réunit des entreprises, des structures publiques et l'ensemble des organisations patronales et syndicales représentatives au plan national. Lieu d'échanges ouvert, elle s'attache à promouvoir un dialogue social de qualité.

Cette présentation se déroulera le **jeudi 28 janvier** à 8h15 à la Maison de l'Europe de Paris.

Avec la présence et les témoignages de représentants d'AXA, de BTP-RMS, de DCNS, d'OREM-ASTRE et de la maison pour les saisonniers du bassin d'Arcachon, qui ont contribué à l'ouvrage

Information / inscription :

Réalités du Dialogue Social
Philippe LAURETTE, Délégué Général
64, rue Marcel Miquel
92130 Issy-les-Moulineaux
E-mail : laurette@rds.asso.fr
Site web : www.rds.asso.fr



Rencontres culturelles RUSSENKO : Les arts et les cultures russophones ont rendez-vous au Kremlin-Bicêtre

Les 29, 30 et 31 janvier 2010, Le Kremlin-Bicêtre (94)

La Ville du Kremlin-Bicêtre organise, en collaboration avec l'association France-Oural, et dans le cadre de l'année croisée France-Russie, une série d'événements et d'échanges culturels.

3 jours pour découvrir les cultures russe et russophone ; 40 manifestations à travers la ville ; plus de 10 000 personnes attendues du Kremlin-Bicêtre, des communes de l'agglomération du Val de Bièvre, de Paris, de province et même d'Europe.

Public averti, initié ou profane, le programme permettra à tous de découvrir ou de retrouver les cultures russophones dans leurs aspects les plus divers.

Ces journées ont été organisées autour de la remise du *Prix Russophonie*, créé par l'association France-Oural, soutenue par la Fondation Eltsine, et qui vise à favoriser les échanges entre les parties occidentale et orientale de l'Europe.

Puis une série d'événements se sont ajoutés pour faire de ces trois jours un rendez-vous culturel unique en son genre.

Un salon littéraire, avec des éditeurs de premier plan. Du théâtre, de la musique, de la danse. Et puis des expositions de photographies et de peintures, des rencontres avec des écrivains. Sans oublier du cinéma.

Informations :

Téléphone : 01 45 15 55 09
Site web : www.russenko.fr

Ville du Kremlin-Bicêtre
Place Jean-Jaurès
94270 Le Kremlin-Bicêtre
Tel : 01 45 15 55 55 - Fax : 01 46 71 03 46
E-mail : mphiliponeau@ville-kremlin-bicetre.fr
Site web : www.ville-kremlin-bicetre.fr

Association France-Oural
14, rue des Tapisseries - 75017 Paris
Tel / Fax : 01 46 22 55 18
E-mail : franural@free.fr
Site web : www.france-oural.org